



Permanences d'inscription

2019/2020

Pour les Vacances

- **Vacances d'automne 2019** – Du 25 septembre au 04 octobre 2019
- **Vacances de fin d'année 2019** – Fermeture annuelle de deux semaines du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020
- **Vacances d'hiver 2020** – Du 22 au 31 janvier 2020
- **Vacances de printemps 2020** – Du 18 au 27 mars 2020
- **Vacances d'été 2020** – Du 10 au 26 juin 2020
- Préinscriptions pour les **Mini-Camps 2020** – Du 25 au 29 mai 2020

Pour les Mercredis

- Pour la période **du 04 septembre au 16 octobre 2019** – Inscriptions à partir du lundi 26 août 2019
- Pour la période **du 06 novembre au 18 décembre 2019** – Inscriptions à partir du lundi 14 octobre 2019
- Pour la période **du 08 janvier au 08 avril 2020** – Inscriptions à partir du lundi 16 décembre 2019
- Pour la période **du 29 avril au 1er juillet 2020** – Inscriptions à partir du lundi 06 avril 2020

Modalités d'inscription

- Le dossier d'inscription (Fiche sanitaire + Photocopie des vaccins à jour) doit être complet avant la première présence de l'enfant. L'adhésion à l'association est obligatoire: 15€/famille, valable pour l'année scolaire du 02 septembre 2019 au 31 août 2020.
- Inscription obligatoire auprès des directeurs dans la limite des places disponibles, relative à la réglementation de la DDCSPP.
- Les inscriptions qui ne seront pas annulées le vendredi soir au plus tard (pour les mercredis) ou dans la limite des dates d'inscription (pour les vacances) seront facturées sauf sur présentation d'un justificatif de l'enfant à fournir sous 7 jours.